

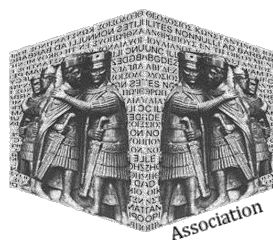
REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES

Histoire, textes, traductions, analyses, sources et prolongements de l'Antiquité Tardive

(RET)

publiée par l'Association « Textes pour l'Histoire de l'Antiquité Tardive » (THAT)

ANNEE ET TOME I
2011-2012



**Textes pour
l'Histoire de
l'Antiquité
Tardive**

REVUE DES ETUDES TARDO-ANTIQUES (RET)

COMITE SCIENTIFIQUE INTERNATIONAL

Nicole Belayche (École Pratique des Hautes Études, Paris), Giovanni de Bonfils (Università di Bari), Aldo Corcella (Università della Basilicata), Raffaella Cribiore (New York University), Kristoffel Demoen (Universiteit Gent), Elizabeth DePalma Digeser (University of California), Leah Di Segni (The Hebrew University of Jerusalem), José Antonio Fernández Delgado (Universidad de Salamanca), Jean-Luc Fournet (École Pratique des Hautes Études, Paris), Geoffrey Greatrex (University of Ottawa), Malcom Heath (University of Leeds), Peter Heather (King's College London), Philippe Hoffmann (École Pratique des Hautes Études, Paris), Enrico V. Maltese (Università di Torino), Arnaldo Marcone (Università di Roma 3), Mischa Meier (Universität Tübingen), Laura Miguélez-Cavero (Universidad de Salamanca), Claudio Moreschini (Università di Pisa), Robert J. Penella (Fordham University of New York), Lorenzo Perrone (Università di Bologna), Claudia Rapp (Universität Wien), Francesca Reduzzi (Università di Napoli « Federico II »), Jacques-Hubert Sautel (Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris), Claudia Schindler (Universität Hamburg), Antonio Stramaglia (Università di Cassino).

COMITE EDITORIAL

Eugenio Amato (Université de Nantes), Jean Bouffartigue (Université de Paris X-Nanterre), Jean-Michel Carrié (École des Hautes Études en Sciences Sociales, Paris), Pierre Jaillette (Université de Lille 3), Juan Antonio Jiménez Sánchez (Universitat de Barcelona), Pierre-Louis Malosse (Université de Montpellier 3), Annick Martin (Université de Rennes 2), Sébastien Morlet (Université de Paris IV-Sorbonne), Bernard Pouderon (Université de Tours), Stéphane Ratti (Université de Bourgogne), Jacques Schamp (Université de Fribourg).

DIRECTEURS DE LA PUBLICATION

Eugenio Amato

Pierre-Louis Malosse

Peer-review. Les travaux adressés pour publication à la revue seront soumis – sous la forme d'un double anonymat – à évaluation par deux spécialistes, dont l'un au moins extérieur au comité scientifique ou éditorial. La liste des experts externes sera publiée tous les deux ans.

Normes pour les auteurs

Tous les travaux, rédigés de façon définitive, sont à soumettre par voie électronique en joignant un fichier texte au format word et pdf à l'adresse suivante :

Eugenio.Amato@univ-nantes.fr

La revue **ne publie de comptes rendus** que sous forme de recension critique détaillée ou d'article de synthèse (*review articles*). Elle apparaît **exclusivement par voie électronique** ; les tirés à part papier ne sont pas prévus.

Pour les **normes rédactionnelles détaillées**, ainsi que pour les **index complets** de chaque année et tome, prière de s'adresser à la page électronique de la revue :

<http://recherche.univ-montp3.fr/RET>

Le site électronique de la revue est hébergé par l'Université Paul-Valéry Montpellier 3, route de Mende, F-34199 Montpellier cedex 5.

La mise en page professionnelle de la revue est assurée par Arun Maltese, Via Saettono 64, I-17011 Albisola Superiore (Italie) – E-mail : bear.am@savonaonline.it.

ISSN 2115-8266

ENCORE MASTIES.
À PROPOS D'UN ARTICLE
DANS L'ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE

Abstract : An inscription of the 6th century, discovered in the Aures mountains (Algeria) in 1941, was since this time the theme of many studies and important controversies. The main character is a *dux* named Masties who protests his faithfulness towards Romans and Vandals. In its first publication in 1944, Jérôme Carcopino gave utterance to the idea that Masties was the last representative of the Roman Empire in Africa after the fall of the Western Empire. His opinion was widely followed by many scholars and lately, with some reservations, by Yves Modéran. More recently, Pierre Morizot expressed critics about this reading in *ZPE* (2002). Since then, in a last article published in the *Encyclopédie berbère*, the late Yves Modéran came back to the idea that Masties bore the title of *imperator* and probably died at the beginning of the 6th century. This hypothesis is criticized today by Pierre Morizot on many aspects. On the historical point of view, first, in the beginning of the 6th century, no more roman power still existed in Eastern north Africa, to whom Masties could protest of his faithfulness; secondly, the Vandals, present at this time, weren't at any moment mentioned in this inscription ; thirdly, after the fall of the Western Empire, no barbarian sovereign dared to bear the title of *imperator*. On the epigraphic point of view, the reading of the word *imp(e)r(ator)* is not the only one possibility, and the author suggests to read *lim(iti) pr(ae)positus*. Finally, noting that Masties seems to consider Romans and Moors as ethnically different from him, Pierre Morizot asks himself if he was not a man of the Zab (the land of Zabé or first Mauretania, according to Procopius of Caesarea).

Keywords : Algeria, Arris, Aures, dux, limes, Masties, Moors, roman Empire, Vandals, Vartaia, Zabè, Procopius of Caesarea.

L'article que le regretté Yves Modéran a consacré à Masties dans l'*Encyclopédie Berbère*¹ appelle de ma part quelques remarques et quelques réserves.

Tout d'abord je lui suis reconnaissant d'avoir précisé la date de la découverte

¹ Y. MODÉRAN, s.v. « Masties », dans *Encyclopédie Berbère*, fasc. XXX, Louvain, 2010, p. 4671.

de cette pierre qui est l'année 1941 et non 1942, ainsi que pourrait le faire croire un passage un peu confus de l'article de la *Revue africaine* où J. Carcopino en 1956 a bien voulu attribuer à J. Morizot et à moi-même l'origine de cette trouvaille² : 1942 n'est pas possible car cette année-là, j'avais quitté Arris.

Par ailleurs je ne puis accepter que mon point de vue soit assimilé à celui de P.-A. Février, qui considère Masties comme un simple décurion³. Mais il faut reconnaître que ce savant, pour des raisons d'ailleurs peu crédibles, a été l'un des premiers à mettre en doute le titre impérial de Masties.

Passons sur ces détails, pour en venir à des considérations fondamentales qui, on le verra, font davantage appel à l'histoire qu'à l'épigraphie.

J'ai eu déjà l'occasion de m'exprimer sur l'inscription d'Arris dans deux textes publiés l'un en 1989, l'autre en 2002⁴. Dans le premier, avec des nuances, je me rangeais à l'avis de J. Carcopino, qui faisait de Masties un véritable héritier des empereurs de Rome⁵. Dans le second, je suis revenu sur cette hypothèse, à partir d'une nouvelle lecture de l'inscription et de son peu de vraisemblance d'un point de vue historique.

Ce sont principalement ces deux points que l'article d'Y. Modéran remet en cause.

Avant de poursuivre, il paraît utile de présenter un cliché inédit de l'inscription, réalisé à partir d'un moulage de B. Bloch et N. Boivin-Rivière (cliché G. Froger).

² J. CARCOPINO, « Encore Masties, l'empereur maure inconnu », *Revue Africaine* 100, 1956, p. 339-348.

³ Dans une intervention au cours du *Seminari di Archeologia cristiana* (« Seduta dell'8 novembre 1984 », *RAC* 1985, p. 347), P.-A. FÉVRIER avait une première fois proposé de lire à la fin de la première ligne de l'inscription *dux* ou *duxit* au lieu de *dux*. Il a ensuite développé cette argumentation dans l'article « Masuna et Masties » (*AntAfr* 24, 1988, p. 133-147) où, par ailleurs, il proposait de développer *IMPR* en *imp(e)r(avi)t* plutôt que *imp(e)r(ator)*.

La disparition prématurée de celui-ci ne m'a pas permis de lui confirmer le lieu de la découverte de cette pierre, qu'il a mis en doute dans ce dernier article p. 140.

⁴ P. MORIZOT, « Pour une nouvelle lecture de l'*elogium* de Masties », *AntAfr* 25, 1989, p. 263-284 et « Masties a-t-il été imperator ? », *ZPE* 141, 2002, p. 231-240.

⁵ J. CARCOPINO, « Un 'empereur' maure inconnu d'après une inscription latine », *REA* 46, 1944, p. 94-120. Point de vue qu'il a confirmé un peu plus tard dans un bref passage de son livre *Profils de conquérants*, Paris, 1961, p. 396-398 : « Masties (...) s'est proclamé empereur dans l'édifiante pensée de relever en Afrique un empire qu'il considérait impérisable ».



Lecture proposée par P. Morizot en 2002 dans *ZPE* :

... / *D M N S Ego Masties dux, / ann(is) lxxvii et lim(itis) p(rae)p(ositus) ann(is) xlvj
fui. Nunquam perjuravi neque fide(m) / fregi neque de Romanos neque / de Mauros,
et in bellu parui et in / pace, et adversus facta mea / sic mecu(m) Deus egit bene.
Ego Vartatia hunc (a)edificium cum fratrib(us) [m]elis feci, / in quod erogavi sil(icas)
centu(m).*

... / Notre Seigneur (référence à l'empereur ou à Dieu). Moi, Masties, j'ai été duc pendant soixante-sept ans et préposé au limes pendant quarante et un ans. Je ne me suis jamais parjuré et n'ai jamais rompu la foi que j'avais engagée, ni envers les Romains, ni envers les Maures. Je suis resté soumis pendant la guerre et pendant la paix. Aussi, au vu de mes actions, Dieu m'a-t-il accordé sa bénédiction. Moi Vartaia j'ai élevé ce monument avec mes frères. Il m'a coûté cent siliques.

J'ai modifié très légèrement le texte paru dans *ZPE* en rajoutant des points diacritiques sous quelques lettres dont la lecture n'est pas assurée.

Le témoignage de « Vartaia »

Y. Modéran n'accorde qu'une importance relative au rédacteur, tout au moins à l'inspirateur de l'inscription d'Arris, « un certain Vartaia », qu'il nie être l'Ortaias de Procope. Tel n'était pas l'avis de J. Carcopino qui avait au contraire souli-

gné le parallélisme frappant existant entre les deux formules : *Ego Masties / Ego Vartaia*. Vartaia parle au nom du défunt ; sans doute sont-ils du même rang, peut-être même du même sang, car Vartaia agit au nom d'une fratrie. Là n'est pas l'essentiel.

Replaçons nous face à l'Afrique de la fin du V^e siècle et des débuts du VI^e qu'Y. Modéran avance comme date de l'inscription d'Arris.

Quelles sont les puissances qui s'y affrontent alors ? Il y a les Maures et les Vandales, à l'Ouest. Mais où sont les Romains ? Quelques-uns d'entre eux se sont ralliés au Roi Masuna. Ce ne sont évidemment pas à ces sujets du roi Masuna que Masties aux confins de la Mauretanie sitifienne a promis fidélité. À l'Est subsistent des Romains soumis au bon vouloir des Vandales, tellement vassalisés qu'au moment de la reconquête byzantine il faudra que Bélisaire explique à ses soldats que ces Libyens, comme on les appelle, sont des Romains comme eux⁶. Face aux Maures, il n'existe qu'un pouvoir, celui des Vandales, et c'est envers eux, s'ils étaient contemporains, qu'un Masties aurait pu engager sa foi, avec eux qu'il aurait pu passer des accords, comme d'autres Maures l'avaient fait avec Genséric⁷. Or dans l'inscription d'Arris, il n'est nulle part question des Vandales, ceux-ci, vaincus par Bélisaire, ont disparu et si Vartaia est Ortaias, comme nous croyons l'avoir démontré⁸, l'épisode Masties ne peut que se situer après la reconquête byzantine.

Mais Y. Modéran, dans un long passage de sa thèse⁹, refuse de voir en *Vartaia* un contemporain de la reconquête byzantine. Et pourquoi ? Admettre cette hypothèse aurait eu pour conséquence de rejeter Masties et par conséquent *Vartaia* à l'ouest de l'Aurès, ce qu'il conteste. Or c'est pourtant bien à l'ouest de l'Aurès que Procope situe *Ortaias* : « Les Maures de cette région occupaient la partie occidentale de l'Aurasion qui est vaste et prospère. Plus loin [*donc plus à l'ouest*] vivaient encore d'autres populations maures que gouvernait *Ortaias*... ». Cette phrase a permis à bon droit à J. Carcopino de considérer que le pouvoir d'*Ortaias* s'étendait jusqu'au bassin du Hodna¹⁰. D'Est en Ouest se succèdent donc :

- l'Aurès oriental de Iaudas où se déroule pour l'essentiel les campagnes de

⁶ Procope, *BV* 1, 16 (*Procope de Césarée. La Guerre contre les Vandales, Guerres de Justinien (livres 3-4)*), traduit et commenté par D. ROQUES, Paris, 1990, pp. 84-85) ; 20, 19 : « Il n'était pas tolérable, dit Bélisaire, que les Libyens dussent subir de la part des Romains des désagréments, alors même que la campagne que l'on menait contre les Vandales visait à les libérer ».

⁷ Procope, *BV* 1, 5, 22.

⁸ Cf. P. MORIZOT, « Masties a-t-il été imperator ? », *ZPE* 141, 2002, p. 231-240.

⁹ MODÉRAN, *Encyclopédie berbère* [n. 1], p. 375-383.

¹⁰ CARCOPINO, *Un empereur maure* [n. 5], p. 114.

Solomon, ainsi que nous l'avons démontré ailleurs¹¹,
 - l'Aurès occidental qui n'est peut-être déjà plus l'*Aurasion* de Procope, où se trouve à Arris le mausolée de Masties,
 - plus à l'ouest le domaine d'Ortaias qui incluait sans doute le Hodna,
 - encore plus à l'ouest enfin, « la terre déserte sur de très grandes distances » qui correspond si bien aux hauts plateaux du Sud oranais que les Romains n'ont jamais colonisés et dont la population a toujours été très clairsemée¹².

L'extension vraisemblable au Hodna du domaine de Vartaia est confortée par le rapprochement que l'on peut faire du nom de *Vartaia* avec le toponyme « Vertaia »¹³ qui figure sur les cartes au 1/200 000^e de la région et sur la liste des communes de la wilaya de Msila. Or tout récemment une archéologue algérienne a retrouvé à proximité de ce lieu-dit, en bordure du petit Chott el Hammam, dont le nom implique une utilisation balnéaire, plusieurs champs de ruines très frustes, signalées d'ailleurs par l'*Atlas archéologique de l'Algérie*¹⁴ d'où émergent quelques pierres taillées et des fragments de sigillée, nombreux dans la région que J. Bussière date du VI^e siècle. Cette coïncidence est évidemment troublante, lorsque l'on sait par ailleurs que des communautés chrétiennes étaient vivaces à cette époque dans le Hodna, ainsi que le rapportent Victor de Vita¹⁵ et Victor de Tunnuna¹⁶ et ainsi qu'en témoignent les sites mentionnés dans l'*Atlas* sous le numéro 113.

Quant à l'adjonction d'un sigma final, qui transforme *Vartaia* en *Ortaias*, elle est des plus courantes lorsque l'on passe du latin au grec. Ainsi *Cusina* devient *Koutzinas* ; *Stutia*, *Stozas* ; *Bagrada*, *Bagradas*. Quant au rapprochement du toponyme *Vartaia*, qui n'a aucune signification en arabe ou en berbère, avec *Vartaia*, il me paraît s'imposer.

Sans doute *Vartaia* est relativement loin d'Arris, mais de nos jours encore le parler chaouïa de l'Aurès Occidental est utilisé par plusieurs tribus du Hodna.

¹¹ P. MORIZOT, « Recherches sur les campagnes de Solomon en Numidie méridionale », *CRAI* 1993, pp. 83-106.

¹² Exception faite des très brèves occupations d'El Aguenab et de Castellum Dimmidi.

¹³ Par malchance, lorsque dans un premier article des *Antiquités Africaines* j'ai émis prudemment cette hypothèse, une fâcheuse faute d'impression a transcrit « Onertaia » au lieu de « Ouertaia ».

¹⁴ Cf. *Atlas Archéologique de l'Algérie* f. 26, n° 85, 90-91.

¹⁵ Victor de Vita, *Notit. prov. et civ. Africae* 2, 28.

¹⁶ Victor de Tunnuna, *Chron., ad a. 479*, I, MGH, A. A., 11, p. 189.

La datation de l'inscription d'Arris

C'est en 484, soit à la mort d'Hunéric, que les Aurasii échappent à la domination vandale. Y. Modéran croit pouvoir établir un lien entre leur révolte et les persécutions du roi contre les catholiques. C'est alors, estime-t-il, que, chef de tribu depuis longtemps et chrétien affirmé, il aurait pris la tête de ce mouvement et, mettant à profit la vacance de l'Empire d'Occident, se serait peu après proclamé *imperator*. Compte tenu des incertitudes sur la durée de son règne, celui-ci aurait pris fin, estime-t-il, à la fin du V^e ou au début du VI^e siècle.

Or à la même époque, au faite de sa puissance, le roi des Hérules, Odoacre, qui a déposé Romulus Augustule, s'est bien gardé de se proclamer empereur et s'est contenté du titre de Patrice et Roi que lui a reconnu l'empereur Zénon. Quant au successeur de Zénon à Byzance, Anastase, qui devra lutter contre les prétentions impériales de Longin, frère de Zénon¹⁷, comment croire qu'il aurait pu accueillir de plein gré les prétentions impériales d'un roitelet berbère, qui aurait eu en même temps l'audace d'affirmer sa fidélité aux Romains ?

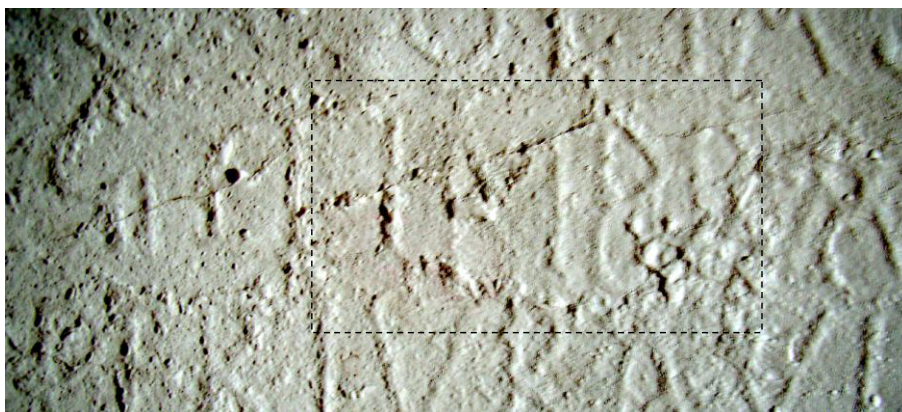
Masties fut-il donc jamais imperator ?

C'est la difficulté d'une réponse affirmative qui m'a conduit à soulever la question dans *ZPE* (cf. n. 4). Je n'y reviendrai pas ici. Ma proposition de considérer le duc Masties comme chargé de la défense du *limes* me paraît à la fois discutable et crédible. Elle n'est d'ailleurs pas fondamentalement opposée à la conception de Y. Modéran qui le voit « d'abord chef d'une des tribus qui gardaient pour le compte de Rome un des secteurs du *limes* », idée que rend bien la lecture « *lim(iti) p(rae)p(ositus)* » ou « *pr(ae)positus* » que je propose¹⁸.

En fait, du strict point de vue épigraphique, entre la lecture IMPR (pour *imperator*) et celle que je propose, L¹MPR (pour *lim(iti) pr(ae)positus*), la différence est minime et permet d'expliquer la lecture originale de J. Carcopino généralement retenue.

¹⁷ Les chroniqueurs les plus précis à ce sujet sont Théophane, *Chron.* 2, p. 78, (Bonn, 1841) et Evagrius (*Histoire ecclésiastique* III, 29), cités par John Robert MARTINDALE dans *The Prosopography of the Later Roman Empire*, II, Cambridge, 1980, p. 690 (s.v. « Longinus 6 »).

¹⁸ Cf. MORIZOT, *Masties* [n. 4], p. 233. Dans son article initial, J. CARCOPINO (*Un 'empereur' maure* [n. 5]) s'était déjà demandé si Vartaia n'avait pas cherché à s'implanter dans le *limes Zabensis*, « avec le titre de duc que les empereurs de Rome décernaient aux *praepositi* chargés d'en assurer la défense ».



Neque de Romanos, neque de Mauros

Cette double négation a été considérée généralement comme signifiant que Masties, Maure lui-même, avait traité sur le même plan Maures et Romains. Mais en réalité, me semble-t-il, pour tenir un tel propos, il faudrait qu'il ne soit ni Maure ni Romain. Il n'est pas comme Masuna, roi des Maures et des Romains, il est un intermédiaire entre les deux. Qu'est-il alors ?

Berbère certainement ; il se pourrait qu'il appartienne à ce groupe ethnique qui apparaît au V^e siècle avec les *Zabenses* de Iugmena¹⁹, avec les deux évêques *zabenses* de la liste épiscopale de 481²⁰, le *limes Zabensis* de la *Notitia Dignitatum*²¹ et que l'on retrouve chez Procope qui mentionne le Pays de Zabé ou Maurétanie première, dont Sétif est la capitale²². Au sud, celle-ci s'étend jusqu'à la citadelle de *Zabi Justiniana*, qu'une dédicace de Msila nous a fait connaître²³. Le Hodna en fait donc partie. Parallèlement, si l'administration byzantine mentionne encore une Numidie, le terme « Numides » a disparu du vocabulaire courant. Au contraire, le toponyme de *Zab* a été adopté par les chroniqueurs arabes

¹⁹ *AE* 1926 = Appendice 2, n° 68.

²⁰ Il s'agit de la *Notitia provinciarum et civitatum Africae*. La mention de deux évêques *Zabenses*, l'un en Numidie (*Num.* 70) ; l'autre en Sitifienne (*Sitif.* 40) ; pourrait traduire une progression de cette ethnie d'Ouest en Est et être une des composantes de la poussée des Berbères d'Ouest en Est au V^e siècle, que représente bien la carte d'Y. MODÉLAN (*Encyclopédie berbère* [n. 1], p. 603.) dont je suis loin d'approuver la totalité du commentaire.

²¹ *Notitia Dignitatum*, *Occ.* 26.

²² Procope, *BV* 2, 20, 30.

²³ *CIL* VIII, 8805.

et s'est à leur suite que l'administration française a utilisé le terme de *Zab* et même au pluriel celui de *Ziban*, dont Biskra est aujourd'hui considérée comme la capitale. Dans une zone frontière entre Maures et Romains, Masties, dont le titre d'empereur est fort douteux, chef tribal du *limes Zabensis*, pourrait être lui même un *Zabensis*, et c'est en tant que tel qu'il aurait été amené à pactiser avec les uns et les autres et à ne pas se parjurer. C'est ce que Vartaïa, porte-parole de Masties, soucieux de répondre aux critiques formulées par Solomon²⁴ contre les chefs Maures pour leur déloyauté, affirme en son nom.

Telles sont les réflexions dont, avec toute l'amitié que je lui portais, j'aurais voulu faire part à Yves Modéran.

PIERRE MORIZOT
pierre_morizot@orange.fr

²⁴ Procope, *BV* 2, 11, 2-9.